

Réunion de lancement du dispositif APRIL à Châlons-en-Champagne
en présence des partenaires locaux et du département de la Marne,
le 16 décembre 2024



En partenariat avec



Le dispositif APRIL s'étend à Châlons-en-Champagne

Le Club de Prévention d'Épernay a le plaisir d'annoncer l'ouverture du dispositif APRIL à Châlons-en-Champagne, consolidant ainsi son engagement dans la prévention des expulsions locatives.

APRIL : une approche humaine et globale

Le dispositif APRIL, déjà bien implanté sur le territoire sparnacien, **se distingue par une méthodologie spécifique basée sur le principe de l'« aller-vers »**. Cette approche proactive vise à établir un contact direct avec les locataires en difficulté, souvent lors de visites à domicile, en adaptant les horaires pour mieux correspondre à leur réalité (soirées, week-ends).

APRIL accompagne les ménages à tous les stades de la procédure, du précontentieux au contentieux.

Sa mission : stabiliser les situations locatives en favorisant la reprise des paiements de loyer, l'ouverture des droits, et, la sécurisation des parcours **grâce à un accompagnement personnalisé. Le dispositif repose sur un partenariat actif** avec les bailleurs sociaux, les services sociaux locaux (CSD, CCAS, etc.) et d'autres acteurs comme la CAF, la CPAM ou France Travail.

Un public varié face à des défis multiples

À Châlons-en-Champagne, comme sur les autres territoires d'intervention, **APRIL s'adresse à des locataires souvent isolés des dispositifs traditionnels d'accompagnement. Ces ménages peuvent être en situation d'impayés, faire face à des troubles du voisinage ou à des problèmes d'hygiène dans leur logement.**

Leur réalité est marquée par **des situations complexes : précarité financière, arbitrages budgétaires difficiles, ruptures familiales ou professionnelles, et parfois des problèmes de santé.** Les travailleurs sociaux du dispositif adaptent leur intervention en fonction de ces multiples facteurs.

De nombreux domaines d'intervention

APRIL propose **un accompagnement multidimensionnel** centré sur :

- **Le budget** : reprise des paiements de loyer, gestion des dettes, ouverture des droits sociaux.
- **Le logement** : sensibilisation à l'entretien, économie d'énergie, droits et devoirs des locataires.
- **La santé** : accompagnement vers les professionnels médicaux pour les locataires en situation de vulnérabilité.
- **Le lien social et institutionnel** : rétablir une communication entre les locataires et les bailleurs ou les services sociaux pour sécuriser leur situation.

Une démarche partenariale renforcée

L'ouverture d'APRIL à Châlons-en-Champagne reflète la volonté du Club de Prévention d'Épernay de répondre aux besoins croissants des ménages sur ce territoire. Les orientations vers le dispositif sont décidées lors de comités partenariaux réguliers, permettant une co-construction des solutions avec les bailleurs et les acteurs locaux.

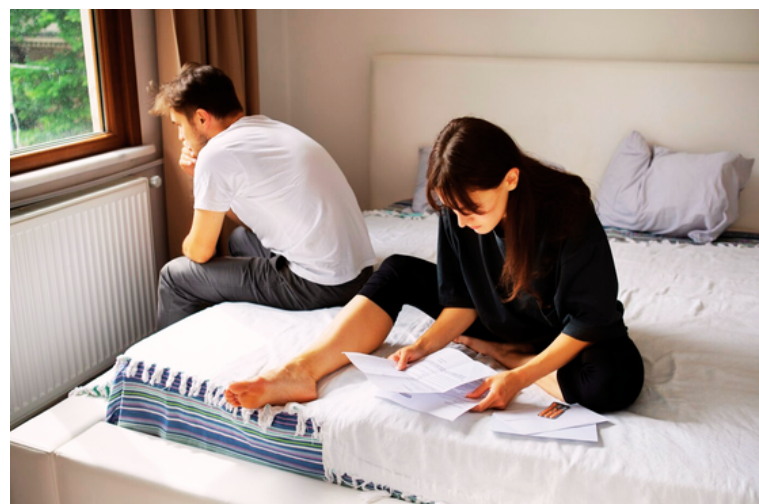
L'équipe d'APRIL poursuit son objectif d'autonomisation des familles et de retour vers des dispositifs de droit commun, avec une approche humaine et bienveillante qui a déjà fait ses preuves.

Vers un avenir prometteur

L'implantation d'APRIL à Châlons-en-Champagne marque une nouvelle étape dans la lutte contre les expulsions locatives.

Ce développement s'inscrit pleinement dans les valeurs du Club : engagement, primauté de la personne et professionnalisme.

Nous vous tiendrons informés des premiers résultats du dispositif APRIL sur le territoire de Châlons-en-Champagne prochainement.



Retrouvez plus d'informations sur le dispositif APRIL sur nos réseaux sociaux et sur le site internet de l'association :

<https://www.club-prevention.fr/nos-services/logement/#section4>